

Annecey - Agglo



Dispensé de timbrage

Annecey CTC



DEPOSE LE 13/03/2007

BIMESTRIEL
PS BP 830
74016 ANNECY CEDEX
ISSN 1771-1487
ABONNEMENT 15 euros
N° 101 février - mars 2007

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Réunions publiques

● FAVERGES

mercredi 21 mars 2007 à 20h.

avec **Claire DONZEL** Candidate aux législatives 2ème circonscription
et **Jean BOUTRY** Maire de Cran Gevrier

« *Le projet et les propositions de Ségolène Royal* »

Maison des associations - Place des anciens combattants AFN

● CRAN GEVRIER

mercredi 28 mars 2007 à 20h.

avec **Bruno REBELLE** Conseiller environnement de Ségolène Royal

« *L'excellence environnementale est-elle politique ?* »

Salle du Vernay - Rue Germain Perreard

● ALBY SUR CHERAN

lundi 2 avril 2007 à 20h.

avec **Claire DONZEL** Candidate aux législatives 2ème circonscription
et **Jean BOUTRY** Maire de Cran Gevrier

« *Le projet et les propositions de Ségolène Royal* »

Salle polyvalente

L'(IM)POSTURE BAYROU

BAYROU se présente aujourd'hui comme un candidat ni de droite ni de gauche et affirme vouloir gouverner avec des personnalités de droite et de gauche. C'est une vieille rengaine des centristes qui ont toujours fini du même côté : à droite. Les plus anciens se souviendront du MRP - la troisième voie entre les gaullistes et la gauche - qui a sombré à droite.

Puis ce fut Jean LECANUET, qui contribua à mettre le Général de Gaulle en ballottage en 1965, et créa le Centre Démocrate. On connaît la suite. Une partie du Centre Démocrate (le PDM) fit scission, rejoignit la droite et finalement tous les centristes restants rejoignirent l'UDF de Giscard d'Estaing. Une petite partie rejoignit les socialistes et le PSU.

Récemment, même chose à la création de l'UMP, plus de la moitié des parlementaires centristes ont quitté l'UDF et rejoint l'UMP.

En Haute-Savoie, on peut suivre la même évolution. A Annecy Charles BOSSON, MRP, géra un temps la ville avec des socialistes et des syndicalistes de gauche. Depuis 1983, son fils Bernard, forme une liste avec la droite (le RPR, puis l'UMP). Bayrou lui-même a été pendant 4 ans ministre d'un gouvernement RPR-UDF sous l'autorité d'un premier ministre RPR. B. Bosson également.

A la création de l'UMP, les parlementaires centristes Hérisson (sénateur) et Birraux (député) ont rejoint l'UMP.

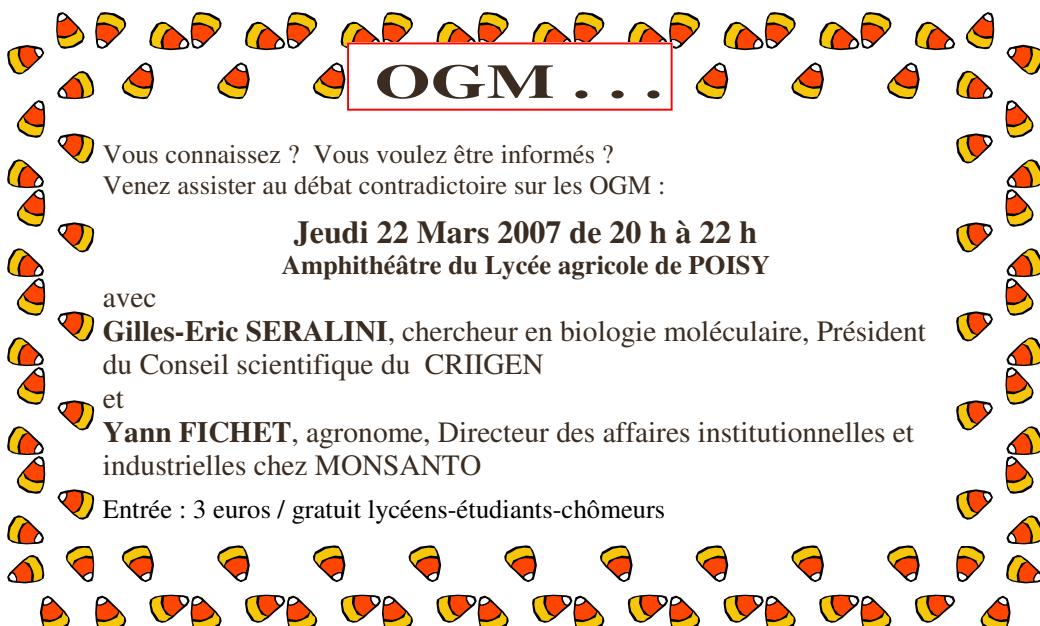
Pourquoi Bayrou ressort cette vieille lune ? Parce qu'une partie de l'opinion publique est parfois tentée par un discours sur le dépassement des partis, le ni droite ni gauche, les majorités d'idées..., en oubliant - on l'a vu avec la cohabitation- que cela conduisait à brouiller les choses et incitait aux votes pour les extrêmes.

Pour BAYROU, c'est une posture politique, à un moment donné (la période électorale présidentielle) et dans un but précis. Non pas gouverner la France, mais tout simplement être en position de force pour négocier davantage de circonscriptions électorales pour ses amis aux législatives et des places, si Sarkozy gagne, au gouvernement. C'est pour cette raison qu'en 2006, quelques députés centristes n'ont pas voté le budget proposé par l'UMP. Mais depuis 1981, les centristes ont toujours voté comme la droite quand la gauche était au pouvoir et se sont toujours associés à la droite pour gouverner.

Sarkozy et l'UMP ne s'y sont pas trompés. Sarkozy sait qu'il aura besoin des voix de Bayrou au 2^e tour. L'UMP, sur ses ordres, n'a pas désigné de candidats pour les législatives face aux sortants UDF. D'ailleurs Bernard BOSSON, qui n'a pas d'atomes crochus avec l'UMP localement, a déjà honnêtement annoncé qu'il voterait pour Sarkozy au 2^e tour et tous les députés centristes feront de même.

La posture de BAYROU tourne à l'imposture. Les électrices et les électeurs doivent le savoir.

Jean EXCOFFIER
Conseiller municipal
Conseiller communautaire



OGM . . .

Vous connaissez ? Vous voulez être informés ?
Venez assister au débat contradictoire sur les OGM :

Judi 22 Mars 2007 de 20 h à 22 h
Amphithéâtre du Lycée agricole de POISY

avec
Gilles-Eric SERALINI, chercheur en biologie moléculaire, Président
du Conseil scientifique du CRIIGEN
et
Yann FICHET, agronome, Directeur des affaires institutionnelles et
industrielles chez MONSANTO

Entrée : 3 euros / gratuit lycéens-étudiants-chômeurs

Sommaire :

- p.1: Les différentes réunions
- p.2: L'érito de Jean Excoffier
- p.3: Petites manœuvres UMP
Les Verts déraillent
- p.4 -5: Au Conseil municipal
d'Annecy du 5 février
- p.6-7: Agglomération
Conseil du 22 février
- p.8 : Chronique de
l'agglomération annécienne

Petites manœuvres UMP-UDF en HAUTE-SAVOIE

Comment apparaître différents de l'UMP au 1er tour de la présidentielle, tout en sachant que le rassemblement se fera autour de Sarkozy au 2è tour, sans hypothéquer les législatives, où l'UDF aura besoin des voix UMP et inversement ?

Ne pas présenter de candidats UDF contre les sortants UMP montrerait trop clairement la connivence UDF-UMP, telle qu'elle s'exerce déjà dans les municipalités, aux conseils général et régional et au niveau national.

Présenter un UDF contre un UMP

sortant risque d'entraîner des représailles contre les UDF sortants.

UDF et UMP, en Haute-Savoie, ont trouvé la solution.

Contre le seul UDF sortant (B. Bosson), se présente Lionel Tardy, un patron, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), dont il vient de démissionner pour se lancer en politique. Il a déjà annoncé qu'il votait Sarkozy et qu'il s'inscrirait au groupe UMP. Bien sûr, l'UMP qui n'a pas, nationalement, intronisé de candidat contre les sortants UDF, dit qu'il n'a pas

l'investiture. Un sous-marin d e l'UMP, en quelque sorte.

L'UDF joue aussi finement. Dans la 3è circonscription, contre M. Saddier, UMP sortant, l'UDF aurait pu introniser un poids lourd, le bouillant maire de St Gervais JM Peillex. Pas du tout. L'UDF désigne une sympathique jeune femme totalement inconnue (tout comme son suppléant), qui ne fera pas beaucoup d'ombre à l'UMP. Mais les apparences sont sauvées, Bayrou peut continuer à se prétendre ailleurs qu'à droite !!! CQFD.

LES VERTS DERAIENT ?

Quelle mouche a piqué le conseiller municipal Vert Thierry Billet ? Sur son blog, il se prononce pour un accord de gouvernement UDF-PS-VERT. Il parie que Bernard Bosson ne pourra pas voter Sarkozy au 2ème tour (Loi Littoral...) et explique que c'est la solution de sagesse pour sortir la France de la crise. On croit rêver.

T. Billet oublie que B. Bosson a déjà, publiquement, indiqué qu'il voterait pour Sarkozy au 2ème tour, comme tous les députés UDF d'ailleurs (en tout cas ceux qui n'ont pas déjà rallié Sarkozy).

T. Billet oublie également que cette confusion avec des soi-disant centristes (qui ont toujours rejoint la

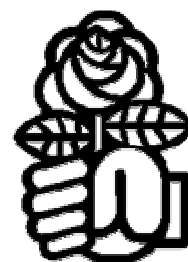
droite dans les moments décisifs) a conduit la IV ème République à l'instabilité politique chronique et à sa fin. Aucun socialiste ne veut se lancer dans ce type d'aventure.

Alors ballon d'essai, je n'ose le croire !! Ou pression sur les socialistes, ce n'est pas la bonne méthode !!



Participez à la campagne 2007

“ Plus juste,
la France sera
plus forte. ”



Contribuer financièrement à la campagne 2007 !

Comme vous le savez, une campagne électorale nécessite de l'énergie militante mais est également coûteuse. Aussi, le Parti Socialiste fait un appel aux dons auprès de ses adhérents et sympathisants.

Le montant maximal autorisé par personne physique est limité à 4600€.

Bien évidemment, ces dons donneront lieu à la délivrance d'un reçu pour déduction fiscale. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de l'« AFCESR 2007 » et peuvent être envoyés à la Fédération Socialiste de Haute-Savoie.

Nous vous remercions par avance de votre éventuelle contribution.

L'actualité de l'élection présidentielle, c'est

- sur le blog : 74segolenepresidente.over-blog.org
- sur le site national : www.desirsdavenir.org

Au CONSEIL MUNICIPAL d'Annecy

Un conseil municipal avec un ordre du jour très technique.
Quelques points intéressants...

►► Pour **les élections présidentielles**, la ville mettra à disposition des candidats une salle parmi les suivantes : Hall des expos (2500 places), salle des Allobroges (900 places), Eugène Verdun (500 places), Olympiades (150 places) et Y. Martinet 116 places).

Attention :

Les bureaux de vote sont modifiés. Deux centres de votes sont créés à La Plaine et à La Prairie. Un 32^{me} bureau est créé. Les nouvelles cartes d'électeurs vont être distribuées fin mars, début avril. La carte des bureaux de vote est sur le blog :

<http://jean-excoffier.over-blog.org/>

►► Pour **les élections législatives**, ce sera plus compliqué compte-tenu de travaux et des JICA.

Il restera les salles Y. Martinet (116 places), Théâtre de l'Echange (89 places) et Salle des Clarisses (80 places).

Avec accord de la C2A des gymnases pourraient être mis à disposition.

►► **Foyer Sonacotra de Seynod.** La ville d'Annecy est propriétaire du terrain, confié par bail à la Sonacotra jusqu'en 2041. Ce foyer est obsolète. La SONACOTRA a un projet de rénovation et d'extension sur un terrain voisin pour arriver à un ensemble de 200 petits logements contre 214 chambres de 7 à 14 m² aujourd'hui. Cela suppose que la ville de Seynod modifie son PLU, que la C2A propriétaire du terrain voisin le confie à la Sonacotra et que la ville d'Annecy prolonge le bail de 20 ans. Accord de la ville sur ce dernier point.

►► **Les assurances augmentent.** Pour l'assurance Responsabilité civile de la ville et des ses agents, c'est une augmentation de 4,9 % pour 2007.

►► Le **parvis d'accès à Bonlieu** va être refait 2 600 m²

►► Le projet de **rénovation de la salle Chatenoud** a été adopté.

►► Le **sentier des contreforts du Semnoz**, qui passe par Annecy, Quintal et Seynod, va être inscrit au plan départemental des itinéraires de randonnées pédestres. *A propos du Semnoz le groupe est intervenu contre un projet du SIPAS (syndicat d'aménagement du Semnoz) visant à installer un télébenne.* Chacun sait qu'avec le réchauffement du climat, un télébenne ne pouvant fonctionner que quelques journées par an est totalement inutile et non rentable.

►► La participation de la ville au **prix de journée/enfant pour les centres de loisirs** et centres de vacances et centres de loisirs de proximité est réévaluée. Le groupe était fortement intervenu pour diminuer la part restante pour les familles à revenus modestes.

►► La ville a reconduit sa **convention d'objectifs avec la Compagnie Brozzoni** et le plan local de développement de l'éducation artistique avec l'Education nationale.

►► **Convention d'acquisition d'oeuvre**

« 27 000 euros pour un ZOZO. Présenté de cette manière, cela ferait probablement un tabac. Mais soyons sérieux. De quoi s'agit-il ?

La ville a passé commande à l'artiste contemporain François MEZZAPELLE d'une sculpture.

Que la ville veuille soutenir la création contemporaine, nous en sommes d'accord. Qu'elle veuille faciliter la rencontre entre l'artiste et la population en installant cette œuvre dans un lieu public, nous sommes toujours d'accord.

François Mezzapelle vit et travaille depuis 20 ans à Marseille. Il a surtout exposé dans le midi, un peu à Paris et un peu en Franche-Comté. Son exposition la plus proche, c'était, je crois, à Montbéliard en 1987.

LA QUERELLE DES ABRIBUS

Annecy a depuis longtemps des abribus. Pendant des années, ils ont été concédés à la seule société présente sur le marché, la société Decaux. Quand Annecy le Vieux et Seynod ont voulu des abribus, ils se sont adressés à la même société, qui a accepté. Mais cette compétence est restée communale et la redevance payée par le concessionnaire est encaissée par chaque commune.

Depuis 7-8 ans, Annecy a mis en concurrence le marché et l'a attribué à une société américaine. Decaux n'a plus que les abribus d'Annecy le Vieux et Seynod. Au renouvellement de la concession, Decaux a fait savoir qu'il n'était plus intéressé ... sauf s' il reprenait la concession de toute l'agglomération !!! Chantage on ne peut plus classique.

Annecy le Vieux et Seynod n'ont pas trouvé d'autre société. Ils viennent demander à l'agglomération de prendre en charge le dossier... et leurs abribus.

Le président de l'agglomération rétorque que ce n'est pas dans les compétences de l'agglomération, que cela a toujours été de compétence communale. Accoyer veut que cela devienne une compétence (et une dépense) d'agglomération, Seynod accepterait que les communes intéressées fassent une commande groupée. Bosson est d'accord sur ce dernier principe sauf que cela ne pourra se faire qu'à la fin de la concession annécienne, sinon il faudra payer un dédit.

Dans l'immédiat, à la demande d'Annecy-le-Vieux, le Tribunal administratif doit dire si c'est une compétence d'agglomération, comme les transports en commun, ou pas. Nous en sommes là.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Si l'année 2007 ne sera trop difficile financièrement, la suite risque d'être plus délicate avec une stagnation voire une baisse de la principale ressource budgétaire, la taxe professionnelle qui diminuerait de 1, 4 M€ l'an prochain.

Il est proposé :

- le maintien du taux de la TP à 19,17 %
- le maintien du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 7,3 %
- le maintien de la taxe versement transport à 0,90 %
- le maintien de la dotation de solidarité

reversée aux communes (50 % des surplus de TP et de DGF)

- en investissements : 12 millions d'euros nets de subventions
- en dépenses de fonctionnement, limitation à 3 %.

Une seule intervention dans ce débat, celle du groupe socialiste en la personne de J. Cordeboeuf. Elle a plaidé pour un relèvement progressif du versement transport pour ne pas être obligés en 2008 ou 2009 de procéder à une forte hausse, nécessaire pour financer les transports en commun.

Opposition de B. Bosson et de B. Accoyer. Nous reviendrons à la charge lors du débat budgétaire.

PARC NATUREL REGIONAL DES BAUGES

L'adhésion de l'agglomération comme agglomération-porte du parc a été acceptée à l'unanimité. Les 2 élus Verts, dans un premier temps, ont annoncé leur intention de voter contre la charte du PNR. J. Excoffier (qui a siégé au bureau du PNR comme conseiller régional pendant 6 ans) est intervenu pour souligner l'efficacité du travail du PNR, la bonne implication sur le terrain. Il a proposé de voter la charte en émettant deux réserves sur la réglementation concernant les carrières et les loisirs motorisés, les deux points contestables et contestés par les Verts. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

LUTTE CONTRE L'EFFET DE SERRE

Les Verts avaient déposé un vœu tendant à ce que l'agglomération s'engage dans une démarche de compensation volontaire. De quoi s'agit-il ? Le parc automobile de l'agglomération contribue à l'augmentation de l'effet de serre et on ne peut pas supprimer le ramassage des ordures, les véhicules du service des eaux ...Ce sont des émissions de gaz à effet de serre que nous ne pouvons pas supprimer. La proposition visait à évaluer le coût de cette augmentation d'émission de gaz à effet de serre et de verser l'équivalent à une association (GoodPlanet), patronnée par Yann Arthus-Bertrand, dans le but de financer des actions de réduction de gaz.

Très sagement, le président a indiqué que l'agglomération allait engager une vaste étude pour limiter les dépenses d'énergie dans les bâtiments... Les Verts ont alors retiré leur vœu.

LE CONSEIL GENERAL ET LA TAXE D'HABITATION

Jean Excoffier est intervenu sur cette question.

"Par délibération en date du 25 septembre 2006, le Conseil Général de la Haute-Savoie a décidé, pour le calcul de la taxe d'habitation 2007, de ne plus appliquer les abattements communaux et de s'en tenir uniquement aux minima obligatoires prévus par la loi.

Ce qui entraîne la suppression de l'abattement général et de l'abattement spécial destiné aux bas revenus et la limitation à 10 % pour les deux premières personnes et 15 % pour les personnes supplémentaires. C'est une rupture avec la politique menée jusqu'à présent, qui consistait à accompagner les choix familiaux et sociaux des communes, rupture prise sans concertation et sans même informer les communes.

L'impact est particulièrement lourd pour les contribuables modestes et les familles des communes utilisant les possibilités d'abattements pour réduire l'injustice de cet impôt local, qui ne tient pas compte des revenus des foyers. Dans l'agglomération, seront touchés les contribuables d'Annecy, d'Annecy-le-Vieux, Chavanod, Cran-Gevrier, Epagny, Metz-Tessy, Meythet et Seynod. Variable selon les abattements décidés, l'effet peut être considérable alors même que l'envolée des loyers pèse sur les budgets familiaux. L'effet sur le total de la taxe d'habitation (part départementale plus part communale), hors relèvement des bases et des taux, variera de + 3% au doublement du montant pour les moins favorisés.

Le Conseil général, alerté sur les conséquences de ce choix est en train de revenir sur sa décision. Des maires sont déjà intervenus en ce sens. Le sujet n'étant pas de la compétence de l'agglomération, le groupe socialiste ne propose pas de vœu au conseil mais il suggère que le bureau de l'agglomération envoie un courrier au Président du Conseil général pour appuyer la requête des maires et des populations concernées pour l'annulation de cette mesure".

Commentaires:

1- B. Bosson refuse la proposition d'intervention auprès du Conseil général, au motif que cela n'entre pas dans les compétences de l'agglomération.

2- Jean Boutry, maire socialiste de Cran-Gevrier, qui le premier s'est rendu compte de cette situation et a alerté ses collègues maires, les incite à nouveau à adopter en conseil un vœu à transmettre au conseil général.

IL FAUT SAVOIR

1- Le conseil municipal de Seynod et Mme Camusso, conseillère générale, ont refusé la proposition du groupe socialiste d'un vœu au conseil général.

2- B. Accoyer soutient la position du conseiller général du canton d'Annecy-le-Vieux, Antoine de Menthon, qui est favorable à cette mesure inique.

3- Lundi 26 février, la Commission permanente du Conseil général a décidé d'annuler sa décision et de constituer un groupe de travail chargé d'examiner la question.

4- Dans le département, 106 communes rassemblant les 3/4 de la population, sont concernées.

LA MAJORITE DU CONSEIL GENERAL REFUSE DE REVOIR SA POSITION

Lundi 5 mars, le Conseil général de Haute-Savoie vient de prendre la grave décision de maintenir sa décision de supprimer les abattements pour familles nombreuses et familles à revenus modestes.

Le principe du retrait avait été adopté en réunion de la Commission permanente.

Après un débat serré en séance privée, puis en séance publique, la majorité du Conseil général a refusé de revenir sur sa décision. Au terme d'un long débat, parfois confus, deux textes ont été mis aux voix

- revoir la question pour 2008 (après les élections ?) : texte adopté

- retrait de la délibération d'octobre 2006 : cette résolution n'a recueilli que 11 voix pour sur une trentaine de conseillers généraux présents. Rejet donc de cette proposition.

Si MM Jeantet et Zory (PS), Mme Camusso (UMP), MM Rigaut, Puthod (UDF), Mudry, Pittet, Grévy, Peilloud ... ont approuvé la proposition d'annulation, la majeure partie de l'UMP, de l'UDF et du groupe divers droite Haute-Savoie Union a refusé de revenir en arrière.

Ce sont notamment MM de Menthon (UMP Annecy-le-Vieux), Denais (dd maire de Thonon) et JM Peillex (dd St Gervais) qui se sont fortement opposés à toute remise en cause d'une mesure qui, rappelons-le, va fortement pénaliser les ménages modestes et les familles nombreuses.

Une fois de plus, dans ce département urbain où les citadins sont sous-représentés au Conseil général par un découpage d'un autre âge, les élus de droite des cantons ruraux ont imposé une mesure qui touche peu ou pas les communes rurales (parce que la plupart ne pratique que les abattements minima obligatoires). Il faudra s'en souvenir l'an prochain lors des élections cantonales et municipales.

